

Marssac Info

Journal Municipal d'information

Juin 2022 - N° 121

**Canicule,
fortes
chaleurs...
adoptons
les bons
gestes,
protégeons
les plus
faibles.**

(voir page 22)



Marssac poursuit son chemin

Pas de temps morts pour les chantiers de l'été

Après le chantier de réhabilitation de la salle polyvalente, c'est maintenant celui de la reconstruction des vestiaires et des tribunes du stade Désiré Gach qui a démarré. Une opération très attendue pour ce stade qui a fait l'objet de très peu de travaux depuis sa construction en 1960. Elle devrait durer 12 mois. Les nouveaux vestiaires seront positionnés en rez-de-chaussée, face au terrain d'honneur, dans un bâtiment de 325m². La nouvelle tribune, positionnée au-dessus des vestiaires, dans l'axe médian, sera couverte et comptera 300 places assises.

A ce jour, les entreprises BOUAT et SYSTHERMIC sont d'ores et déjà à l'œuvre pour la dépose des équipements existants et le branchement provisoire des réseaux eau et électricité. Mi-juin, c'est BENEZECH TP qui sera sur le chantier pour assurer le désamiantage et la démolition des bâtiments existants. Puis place sera faite à l'entreprise PROBAT qui attaquera le gros œuvre pendant 3 mois environ.

En parallèle, un second chantier va s'ouvrir très prochainement. C'est le terrain de foot qui est ici concerné. Aujourd'hui engazonné, il va être transformé en terrain synthétique, ce qui permettra une utilisation plus intensive du terrain mais aussi de l'ouvrir à de nouveaux usagers, notamment au public scolaire. Les travaux devraient durer 3 à 4 mois.

Pas de temps morts non plus dans l'animation de notre village

Un coup d'œil sur l'agenda des manifestations de ce Marssac Info suffit pour s'en rendre compte. Il est vraiment bon de pouvoir vous annoncer tous ces moments collectifs et chaleureux si indispensables à nos vies. Un grand merci, toujours, à tous ceux sans qui ces manifestations ne pourraient avoir lieu.

Et beaucoup d'activités, manuelles, artistiques, culturelles, civiques, du côté de nos jeunes enfants

Ils ont vécu et réalisé de nombreux projets durant ces derniers mois, à l'école, au centre de loisirs, mais aussi à l'extérieur, qui vous sont rapportés dans ce journal. Nous leur disons un grand bravo ainsi qu'à tous les adultes qui les ont accompagnés.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été.

Bien à vous,

Anne-Marie Rosé

[sommaire]

Les travaux sur notre commune	p 3
Salle polyvalente : en avant pour une nouvelle jeunesse !	p 4
Elections législatives	p 5
Les horaires d'été de votre Mairie	p 5
Service Transport pendant l'été	p 5
Bien préparer la rentrée de septembre	p 5
Bienvenue à nos nouveaux arrivants	p 6
Journées du patrimoine : la commission cadre de vie se mobilise	p 6
Les rendez-vous de la thermographie	p 6
Portes ouvertes et inauguration de l'école élémentaire le 15 octobre	p 7
Des élues à la rencontre des élèves de CP	p 7
Kermesse de l'école	p 7
Atelier théâtre pour les élèves de CP	p 7
L'été au centre de loisirs	p 8
Le jardin de la maternelle prêt pour les plantations	p 8
Chantier loisirs : paroles de jeunes	p 9
Après-midi à Cap Découverte pour les élus du C.M.J. de Marssac	p 10
De belles découvertes pour les enfants des classes de Cm1-Cm2 et Cm2	p 10 & 11
Opération tranquillité vacances	p 12
Extension exceptionnelle de la validité des CNI et passeports	p 12
Coup de neuf pour le C15 de la mairie	p 13
Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945	p 14
Hommage aux résistants, se souvenir du combat de Marssac	p 15
78 ^{ème} anniversaire de la Libération de Gaillac	p 15
Une fin de saison de folie pour Ambiance Scandale	p 16
Fête de la Saint-Quil et son vide grenier...	p 17
Soirée guinguette «La récréation» : une réussite	p 17
Comité des fêtes : dates à retenir	p 17
Fin de saison pour le centre chorégraphique DuolaB	p 18
Le Malia Poke dans le Gault & Millau Occitanie	p 19
Coco Loco, ce n'est pas un cocktail... mais un food truck	p 19
Rien de mieux que les beaux jours pour se remettre à la rando	p 20 & 21
Fortes chaleurs : les bonnes pratiques	p 22
Le Marssac Florentin Aussac Tennis Club en mode été	p 23
Les Planches : cours de théâtre à Marssac	p 23
Compte-rendu du Conseil Municipal	p 24 à 27
Agenda des manifestations	p 27
De très nombreux passages aux urgences pourraient être évités	p 28
Numéros utiles	p 28

Précision

Marssac info, journal municipal d'information

Directrice de la publication :
Anne-Marie Rosé

Coordination de la rédaction :
P. Crépin, T. Stéfanon avec la participation des commissions municipales et des associations

Tirage : 1 600 ex

Distribution : par nos soins

Papier entièrement recyclé

Impression : Sorep Albi

Votre Mairie

Horaires d'ouverture

Le lundi, mardi et jeudi de

8h30 à 12h - 13h30 à 17h

Le mercredi de 8h30 à 12h

Le vendredi de 8h30 à 12h - 13h30

à 16h30

Le samedi matin de 8h30 à 12h

Mairie fermée tous les mercredis

après-midi et le 1^{er} samedi de

chaque mois.

Tél 05 63 55 40 47

Fax 05 63 53 10 15

accueil@marssac-sur-tarn.fr

www.marssac-sur-tarn.fr

Une assistante sociale,

reçoit sur rendez-vous.

Tél : 05 63 48 17 20

à vous !

Vous souhaitez donner votre point de vue, proposer ou animer des rubriques... contactez

communication@marssac-sur-tarn.fr

ou

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr

.....
Vous souhaitez communiquer, vous êtes une association, une entreprise, Vous voulez annoncer un évènement, une manifestation, des résultats...

LA DÉPÊCHE

Paulette Cluzel, correspondante de la Dépêche pour la commune de Bernac depuis 2010, assure également le poste de correspondante pour la commune de Marssac.

Tél 05 63 55 22 81 - popojournal@outlook.fr

le Tarn libre
LE JOURNAL DU TARN

Envoyez vos articles et vos photos à
redaction@letarnlibre.com

Marssac Info

Envoyez vos articles et vos photos à
communication@marssac-sur-tarn.fr



Suivez-nous sur facebook :
Marssac sur Tarn

Prochaine parution du Marssac Info : septembre 2022

Envoyez vos articles avant le 15 août à :
communication@marssac-sur-tarn.fr

Les travaux sur notre commune



Préparatifs de la soirée Cabaret

Beaucoup de monde s'est mobilisé pour la réussite de cette belle soirée. Du côté de la mairie, il a fallu pas moins de 4 agents pour nettoyer la cour, remettre à niveau les installations électriques, sécuriser l'abord de la souche de l'ancien marronnier, monter le podium, amener chaises (400), tables (50) et barrières de sécurité (30)... et la fête finie, tout remettre en stock le lendemain dans les locaux municipaux !



Nouveau mobilier pour la cantine

Ce sont 27 tables et 178 chaises qui ont été livrées à la cantine fin mai. Ce nouveau mobilier, très fonctionnel, permet plus de confort pour les petits de la maternelle et leurs encadrants. Il est aussi moins bruyant grâce aux plateaux de table anti-bruit qui signent la fin de l'usage des nappes et ses nouvelles couleurs apportent une belle note de gaieté sur le temps des repas.

L'assemblage et l'installation du matériel ont été réalisés avec célérité par nos agents qui, le jour venu, se sont mobilisés pour que tout soit mis en place pour le service du lendemain.



Fleurissement d'été

C'est avec un peu de retard, dû au gel du printemps, que nos agents ont entrepris le fleurissement de l'été. Cette année, place aux tapis de Stipa, Agastache, Coléus, Rose d'inde, Sunpatiens et Zinnia, aux tons de jaune et rose pour les massifs, et Coléus, Gaura, Pétunia, Verveine et Zinnia aux tons de blanc, rose et pourpre pour les vasques.

Du côté de l'église, c'est un mélange champêtre qui a été choisi pour fleurir les anciens bassins. Et enfin, nouveauté de cet été, le fleurissement en pied d'arbres sur la placette des Hameaux II où des tapis de Delospermont, plante vivace qui nécessite très peu d'eau, ont été installés au pied de Lilas des Indes.



Un nouveau portail dans la cour de l'école élémentaire

Installé au fond de la cour, celui-ci va permettre aux enfants d'accéder à l'espace ombragé de la petite cour du CLAE pendant les récréations en cas de fortes chaleurs. Son installation a été assurée par l'entreprise Massol qui a réalisé toutes les clôtures lors de la construction de l'école.

Retrouvez votre Marssac Info

TOUT EN COULEUR

sur : www.marssac-sur-tarn.fr

Salle polyvalente : en avant pour une nouvelle jeunesse !



Mission terminée pour l'entreprise DECUTIS de Corrèze qui a travaillé sans relâche tout le mois de mai sur le chantier pour assurer les travaux de grosses démolitions et le désamiantage sur l'ensemble du bâtiment.

Ce sont maintenant les entreprises de gros oeuvre et de charpente qui sont à l'œuvre : l'entreprise PMA, du Séquestre, pour les travaux de maçonnerie (rebouchage de fenêtres, création des caissons de la future cloison mobile...) et l'entreprise BORIES METALLERIE, de Rayssac, pour les travaux de renforcement de la charpente et la mise en place d'un nouveau portique central, élément clé pour la sécurité du dispositif de mise en place d'une nouvelle cloison.

Elections législatives Dimanches 12 et 19 juin



Les bureaux de vote de Marssac ouvriront à 8h et fermeront à 18h (et non à 19h comme ce fut le cas pour les élections présidentielles).

Rappel : la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter.

Les horaires d'été de votre Mairie



La Mairie sera fermée le samedi matin du 16 juillet au 13 août inclus. Les horaires des autres jours restent inchangés (voir page 2).

Service Transport pendant l'été



Le service des bus de l'agglomération est maintenu, selon les horaires habituels, jusqu'au début des vacances scolaires. Le relais sera pris par le service d'été qui sera assuré jusqu'à la rentrée par le transport à la demande (TAD). Les

horaires du TAD seront disponibles en mairie et sur le site de l'agglomération fin juin.

Où on veut, quand on veut... avec le TAD !

Quand vous le souhaitez... pour 1.10€, vous pouvez vous rendre à Albi (Plaine des sports, Portes d'Albi, Hôpital, Médiathèque, Cliniques Claude Bernard et Toulouse Lautrec, Gare SNCF), au Séquestre (Mairie, Centre de radiologie, centres commerciaux, Intermarché), ou dans les mairies de Terssac, Rouffiac, Carlus et Salies.

**Pour contacter le service TAD
(Renseignements et réservations)
Téléphone : 05 63 76 06 16
Site internet : tad.libea-mobilites.fr
Application mobile : TAD LibéA**

Plus d'info : voir Marssac Info Janvier/février 2022, page 13



Bien préparer la rentrée de septembre

Cantine et garderie municipale : remettre le dossier d'inscription le 25 juin, dans les délais !

Le dossier d'inscription est remis début juin dans tous les cartables des enfants de maternelle et de primaire de l'école. Il peut être aussi retiré à la mairie. N'oubliez pas de le remplir et de le transmettre à la mairie pour le 25 juin au plus tard.

Pour rappel :

- le service restauration scolaire accueille les enfants à partir de 3 ans uniquement (réglementation PMI). Il fonctionne le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 11h30 à 13h45.

- la garderie municipale fonctionne le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h30 à 12h pour les enfants qui ne mangent pas à la cantine.

Aide financière pour l'inscription des enfants aux activités proposées par les associations de Marssac - Remplir un dossier de demande d'aide financière auprès du CCAS de la mairie.

Les activités proposées sont nombreuses à Marssac, judo, basket, foot, rugby, musique, danse et bien d'autres encore... Pour connaître toutes les associations vous pouvez consulter le site de la mairie, onglet associations, ou retirer leur liste en mairie. L'aide financière du CCAS peut vous aider à diminuer les coûts d'inscription. Cette aide est soumise à critères de revenus. Les dossiers de demande sont à retirer à la mairie avant fin septembre.

Attention : seules les demandes concernant les inscriptions dans les associations de Marssac sont prises en compte, sauf si l'activité n'existe pas sur notre commune.

Accueil mairie : 05 63 55 40 47
accueil@marssac-sur-tarn.fr
www.marssac-sur-tarn.fr

Elue référente : Madame Lydie Picaronie, adjointe aux affaires scolaires et sociales, reçoit les familles sur rendez-vous.



Bienvenue à nos nouveaux arrivants

Vous êtes arrivés en 2020, 2021 ou 2022... nous avons le plaisir de vous convier à une rencontre le **samedi 8 octobre à 10h à la Mairie**.

A cette occasion, vous serez accueillis par l'équipe municipale qui vous fera découvrir notre village et ses caractéristiques et vous renseignera sur les projets municipaux. Ce moment de partage sera l'occasion de faire connaissance, de découvrir Marssac sur Tarn, son histoire, son patrimoine, ses services, ses associations, etc.

Pour faciliter notre organisation, nous vous remercions de nous indiquer, au plus tôt, combien de personnes participeront à cette rencontre, soit par téléphone au 05 63 55 40 47 ou par mail à accueil@marssac-sur-tarn.fr

A bientôt.

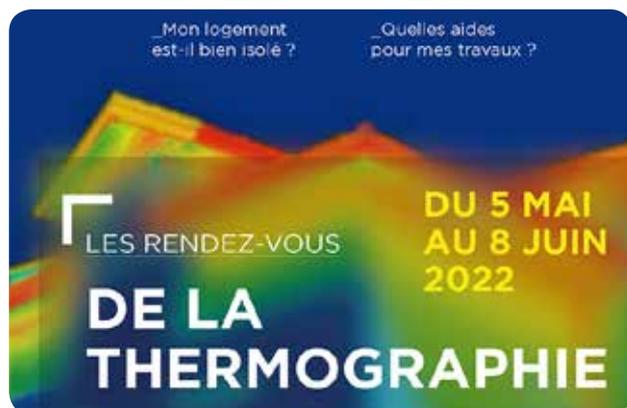
Journées du patrimoine à Marssac : la commission cadre de vie se mobilise



Les journées du patrimoine reviennent partout en France les 17 et 18 septembre prochain, avec pour thématique, cette année, le Patrimoine durable. Elles s'adressent à toutes les générations et sont gratuites. **Alors n'hésitez pas à retenir votre dimanche 18 septembre pour découvrir ou redécouvrir le patrimoine de notre commune** en compagnie des élus de la commission et de notre dynamique adjointe à la culture, férue de l'histoire de Marssac.

Le programme définitif de la journée sera diffusé dans le Marssac Info de septembre et sur Facebook.

Une soirée de la thermographie très instructive



Mon logement est-il bien isolé ? Par où s'échappe la chaleur ? Quelles aides puis-je avoir pour mes travaux de rénovation ? C'est à toutes ces questions que la SCIC Réhab et Néotim et la conseillère du Guichet Tarn Rénov'Occitanie, service public gratuit d'information pour la rénovation énergétique, se sont appliqués à répondre, ce 3 juin dernier, lors de la soirée organisée par l'agglomération de l'Albigeois à Marssac.

Des exemples concrets de logements filmés de nuit avec une caméra thermique ont été ainsi présentés et les phénomènes de déperdition de chaleur expliqués. Dans un second temps, le rôle du Guichet Tarn

Rénov'Occitanie a été largement développé : conseils sur les travaux possibles, aides financières, dispositifs d'accompagnement existants. Un guichet, a-t-il été conseillé, qu'il ne faut pas hésiter à solliciter, quel que soit son projet de rénovation, pour ne pas se perdre dans la jungle des dispositifs et des arnaques toujours possibles.

L'info + de la soirée : avant tout projet, vous souhaitez faire un audit énergétique de votre logement ? N'hésitez pas. Contactez le Guichet Tarn Rénov'Occitanie. En effet, pour 90€ TTC (au lieu de 660€ TTC), la Région Occitanie prenant en charge la différence du coût total, vous bénéficierez d'un audit énergétique (une visite) qui sera accompagné de la remise d'un rapport avec deux scénarios de travaux au minimum (-40% et BBC Rénovation) et de l'établissement d'un plan de financement.

Soyez rassuré, vous avez toute liberté de lancer ou non les travaux proposés !

Pour contacter Tarn Rénov'Occitanie :
Un numéro unique : 0805 288 392 (Numéro vert gratuit)

Contact : renovoccitanie@tarn.fr

97 Bd Sault, Albi

Permanences téléphoniques et accueil sur rendez-vous : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30

Du côté de l'école et de la jeunesse

A noter sur vos agendas : portes ouvertes et inauguration de l'école élémentaire le 15 octobre prochain



L'école élémentaire a ouvert ses portes en septembre 2020. Depuis, elle n'a jamais été inaugurée du fait de la pandémie et de ses multiples hauts et bas ! La levée de la totalité des restrictions de ces dernières semaines nous fait enfin espérer un avenir plus serein du point de vue sanitaire et nous permet d'envisager de faire découvrir ces très beaux locaux à la fois aux parents, à nos financeurs, mais aussi à tous les habitants qui le souhaitent.

Au programme :

9h30 – 11h30 : portes ouvertes

11h30 – 13h : inauguration de l'école en présence des autorités et buffet gourmand

Des élues à la rencontre des élèves de CP



A la demande de Mme Lacombe, enseignante de la classe de CE1-CE2, Mesdames Eva Géraud et Anne-Marie Rosé se sont rendues disponibles pour un moment d'échanges autour du rôle des élus. Ce fut un moment très sympathique, les enfants ayant de nombreuses questions. Nous ne doutons pas que

d'autres rencontres de ce type seront organisées.

Mais laissons la parole aux élèves de CE1-CE2 :

« Nous avons rencontré deux élues tarnaises, Mesdames Eva Géraud et Anne-Marie Rosé.

Madame Eva Géraud est Conseillère Départementale, élue dans le canton Albi 3. Elle est aussi Vice-Présidente du Conseil Départemental, aux côtés du Président Christophe Ramond. Leur mission première est d'aider les personnes, tant les très jeunes que les gens âgés. Il y a aussi des actions pour promouvoir la culture. Ils veillent également à la sécurité de la population, en finançant les pompiers, les routes...

Madame Anne-Marie Rosé est la Maire de Marssac. Elle et son équipe s'assurent de la sécurité et du bien-être des habitants. Ils sont responsables de notre école ; ils délivrent des permis de construire, surveillent les routes, aménagent les parcs... »



Parents, n'oubliez pas de l'afficher sur le frigo, et de le dire autour de vous : la kermesse de l'école, c'est le 24 juin, à la fin de la classe !

Atelier théâtre pour les élèves de CP

Les élèves de la classe de CP ont participé à un atelier théâtre de 10 séances encadré et mené par Bénédicte Graff, professeur de théâtre de l'atelier « Les planches » à Marssac.

Bénédicte a proposé aux élèves l'apprentissage et la mise en scène d'extraits de la pièce « Moustic » de Fabien Arca. Chaque élève de la classe a tenu son rôle et a ainsi pu découvrir ses talents d'acteur.

Le 21 avril dernier, les parents ont assisté à une représentation dans la salle de motricité et une autre restitution a eu lieu le lendemain devant les autres élèves de l'école.

Cette expérience a été un beau moment de partage entre les élèves, les enseignantes de la classe et Bénédicte. Et peut-être a-t-elle fait naître des vocations de comédiens...



L'été au centre de loisirs

Cette année encore le centre de loisirs, géré par l'association la Clé des Champs, et subventionné par la mairie de Marssac, ouvrira ses portes du vendredi 8 juillet jusqu'au mardi 30 août inclus. Tous les enfants inscrits et âgés de 3 à 11 ans pourront être accueillis. Nous serons ouverts le vendredi 15 juillet, contrairement à d'autres structures voisines...

A ce stade, les plannings d'activités ne sont pas complètement bouclés, mais nous connaissons déjà les temps forts de l'été.

Ainsi, nous avons l'immense privilège de vous annoncer le retour de notre cirque préféré, (avec sa ménagerie, ses artistes, et son chapiteau...) la semaine du 18 juillet, sur le stade de St Maury...

Nous proposerons peut-être même «une nuit à la belle étoile»...

De multiples activités adaptées à l'âge et au rythme des enfants seront proposées. Pour cela, ils seront répartis par tranche d'âge bien sûr. Fabienne BORIES assurera la direction au mois de juillet, et Fabrice SEVERIN, notre directeur nouvellement arrivé, assurera le mois d'août. Vos enfants retrouveront également presque tous leurs animateurs du Clae...

Les enfants de primaire iront se baigner aussi souvent que possible (base de loisirs de Vère Grésigne, piscine, Plage d'Aiguelèze...,) sans oublier les traditionnelles sorties à Walibi pour les uns, ou à Animapark pour les autres.

L'été, c'est aussi pour les enfants la possibilité de partir en camp avec les copains et les animateurs du centre de loisirs.

Il reste d'ailleurs encore quelques places sur le mini camp «Equitation» du 25 au 29 juillet, et sur le camp «Kho Lanta» (pour relever des défis sportifs) du 1^{er} au 5 août.

Retrouvez tous les plannings détaillés et le lien pour



les inscriptions à compter du 15 juin, sur les réseaux sociaux et sur notre site internet clesdeschamps81.fr L'inscription est indispensable, le nombre d'enfants accueillis étant limité.

Pour nous joindre, préférez le mail reservation@clesdeschamps81.fr - Tel : 05 63 81 51 02



Le jardin de la maternelle prêt pour les plantations

L'association des parents d'élèves de Marssac, Cmonécole, a réuni le 15 mai des volontaires afin de désherber le jardin de la maternelle. Le but était de nettoyer cet espace afin que les enseignants puissent, dès à présent, planter des légumes et des fleurs avec nos petits.

Le jardin a été fauché, les herbes envahissantes arrachées et les carrés amendés ont été remués. Tout est prêt !

Au jardin, on voit déjà de la menthe, des pommes de terre, des hélantis pousser. Viendront des plants de tomates, de fraises, de salades, des tournesols... Plants et graines ont été réunis par l'association qui propose maintenant, au personnel éducatif et à la

municipalité, de mettre au point rapidement un planning commun afin qu'il soit entretenu régulièrement pour que petits et grands puissent en profiter.



Du côté de l'école et de la jeunesse

Chantier loisirs : paroles de jeunes

Du 25 au 29 avril, nous avons participé au Chantier Jeunes organisé par l'association «Clé des Champs».

Nous étions 13 jeunes motivés, accompagnés de Gilles et Delphine, des animateurs gentils et à l'écoute. Nous avons réalisé un bardage bois pour embellir un mur, désherbé un terrain de pétanque, fabriqué des jardinières, rendu plus convivial un espace qui semblait plus ou moins délaissé...du moins pas utilisé par les enfants du Clae ou de l'école.

Ce chantier nous a permis d'apprendre la coopération entre nous, le travail manuel et l'utilisation d'outils comme le pied de biche, la scie sauteuse, la perceuse et la ponceuse électrique...

Un nouvel espace ombragé et convivial est désormais accessible aux enfants de l'école et du Clae.

Nous remercions Mme Miani qui nous a donné l'autorisation d'effectuer ce bardage (mur mitoyen), la municipalité de Marssac sur Tarn qui a mis à notre disposition de l'outillage spécifique et l'association «Clé des Champs» qui a organisé ce Chantier Jeunes.

«J'ai appris beaucoup de choses et j'ai aimé partager des moments avec mes amis.»

«Je me suis amusé, c'était trop bien.»

«Merci pour ces cinq jours de rigolade... en étant sérieux dans le travail.»

Tout travail méritant récompense, la nôtre sera de participer à trois journées exceptionnelles d'activités physiques de pleine nature au début du mois de juillet.

Le «groupe chantier».



Après-midi à Cap Découverte pour les élus du Conseil Municipal Jeunes de Marssac



Ce mercredi 25 juin, les élus du C.M.J. de Marssac ont participé à une après-midi événementielle organisée par le Conseil Départemental du Tarn et l'Association des Maires pour fêter les 30 ans du Conseil Départemental Jeunes du Tarn.

A cette occasion, tous les Conseils Municipaux Jeunes et Conseils Municipaux Enfants du département ont été invités à Cap Découverte pour participer à une après-midi d'échanges et de convivialité.

Au programme :

- Accueil des délégations et installation des stands avec l'aide des élus du C.D.J. du Tarn ;
- Forum des Assemblées de jeunes pour partager les projets de son Conseil et découvrir les projets exemplaires des autres Assemblées de jeunes ;
- Plénière de clôture : comptes rendus des travaux des différentes tables-rondes et clôture des rencontres.

L'engagement des jeunes élus a constitué le fil rouge de cette manifestation, ponctuée de débats, de tables rondes, de rencontres... avec, au final, un goûter festif qui a régalé tout le monde.

Félicitations à eux et grand merci aussi aux conseillers municipaux qui s'investissent auprès d'eux pour les accompagner au fil des mois dans leur rôle d'élus.



Retrouvez votre Marssac Info
TOUT EN COULEUR
sur : www.marssac-sur-tarn.fr

De belles découvertes pour les élèves des classes Cm1-Cm2 et Cm2

Sur les traces de Lapérouse en terres aborigènes

Dans le cadre du projet départemental «Voyage de Lapérouse en terres aborigènes» les classes de CM1-CM2 et CM2 ont découvert le voyage de Jean-François de Galaup, comte de La Pérouse, et se

sont immergées dans l'univers aborigène (une des escales de l'explorateur étant l'Australie).



Ils ont également pu travailler avec deux artistes implantés localement, Mickie Doussy et Roger

Du côté de l'école et de la jeunesse

Henri, qui nous ont accompagnés dans la création d'œuvres (modelage et peinture de lézards à colle-rette). Ceux-ci ont échangé avec les élèves et raconté leurs expériences de voyage et de vie dans une tribu. Passionnant !

Le projet avait débuté par un travail de recherche sur des documents d'époque avec les Archives départementales du Tarn et s'est conclu par une visite guidée du musée Lapérouse, ainsi qu'une découverte du centre d'Albi et de la cathédrale Sainte Cécile.

Au planétarium de Montredon-Labessonnié

Au planétarium de Montredon-Labessonnié, les élèves ont pu rêver dans la salle où le médiateur scientifique, Christopher Baillet, leur a présenté le système solaire, la lune, les étoiles, les constellations, la galaxie, et bien d'autres choses encore ! Ils ont également fabriqué un petit cadran solaire et observé le soleil en temps réel : magique !



Contre les cambriolages, les bons réflexes !



Pendant toute absence prolongée de votre domicile marssacois, vous pouvez demander à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions : usage de la force pour pénétrer dans un endroit fermé, tentatives d'effractions, cambriolages).

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre à la brigade de gendarmerie de votre domicile au moins deux jours avant votre départ.

Où s'adresser ?

A la brigade de gendarmerie la plus proche de votre domicile (Albi - Réalmont).

Vous pouvez également remplir le formulaire disponible en ligne et l'imprimer avant de vous rendre en gendarmerie.

À savoir : si vous modifiez les dates de vos vacances ou si vous revenez plus tôt que prévu de vos vacances, prévenez la gendarmerie.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634>

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Formulaire de demande individuelle (hors Paris et petite couronne)

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.

ATTENTION :

- Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas ce formulaire. Rendez-vous sur le site de la préfecture de police pour faire votre démarche : www.prefecturedepolice.paris, rubrique 'vous aider' > Actions de prévention > S'inscrire à une opération > OTV.
- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

VOUS		Numéro de téléphone mobile	
Nom :		Prénoms :	
Né(e) le :		e-mail :	
VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE*			
De :	(JJMM/AAAA) à	(JJMM/AAAA)	
VOTRE ADRESSE (RÉSIDENCE À SURVEILLER)			
Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc.) :			
Code postal* :		Ville* :	
INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE			
Type de résidence* :			
<input type="checkbox"/> Maison <input type="checkbox"/> Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :			
Désigne d'accès à l'habitation :		Bâtiment :	
Étage :		Numéro de porte ou autre précision voie :	
Existence d'un dispositif d'alarme*			
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui. Dans ce cas, précisez lequel :			
PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE			

Un formulaire à télécharger et à remplir sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634>

Extension exceptionnelle de la validité des cartes d'identité et passeports



Pas facile, par ces mois qui courent, d'obtenir rapidement le renouvellement de sa carte d'identité ou de son passeport. Or ces titres d'identité sont notamment indispensables pour les élèves et étudiants qui passent concours ou examens ainsi que pour les candidats au permis de conduire.

Pas de panique pour eux. En effet, au vu de l'allongement important des délais pour obtenir un renouvellement, le ministère de l'intérieur a prévu une tolérance exceptionnelle pour les élèves et étudiants qui pourront se présenter à leurs examens avec un titre périmé depuis moins de 5 ans. Cette même souplesse est mise en œuvre pour les épreuves du permis de conduire.

Cas particulier : pour les Cartes nationales d'identité délivrées à des adultes avant 2014, ces 5 ans s'ajoutent aux 5 ans d'extension de validité déjà en vigueur.



Votre article dans le prochain Marssac Info de septembre ?

à envoyer avant le 15 août 2022
à communication@marssac-sur-tarn.fr

Pas de fichiers en PDF
Textes sous word
Photos en JPEG

Coup de neuf pour le C15 de la mairie

C'est en 2017 que la société Infocom a mis gratuitement à disposition de la mairie le C15 utilisé pour les besoins quotidiens des services techniques. Entièrement financé par des annonceurs, il ne cesse depuis de sillonner tout au long de l'année routes et rues de la commune et au-delà, et nous rend les plus grands services.

5 ans après, la société a relancé une campagne pour trouver de nouveaux financeurs afin de permettre le renouvellement du contrat avec la commune. Dix entreprises ont répondu favorablement.

Nos remerciements les plus chaleureux vont à :

- ASTIC NETTOYAGE**
- COMPOBAIE**
- DSA FACADES**
- EIRL PUECH**
- ISOLETMOI**
- MARSSAC NETTOYAGE**
- SAUCES MORIN**
- SARL JULIEN**
- SARL TOP PROXIMITE**
- SARL POQUET**



Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Discours de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants



«La guerre a eu lieu. Si tragique et terrifiante. Rien ne fut plus comme avant. Rassemblés et fraternels, nous ne l'oublions pas.

La guerre a lieu. Si proche et dramatique. Le visage de l'Europe en est changé. Rassemblés et fraternels, nous le savons.

En ce 8 mai 2022, dans chaque ville et village de France, sur nos places, squares et jardins municipaux, devant nos monuments aux morts et mémoriaux, nous commémorons le 77^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe avec une singularité toute particulière, en écoutant les douloureux échos du temps.

Le 8 mai 1945, notre continent voyait s'achever cinq années de tempêtes, de douleur et de terreur. Ivresse de la victoire mais détresse face à l'immense sacrifice consenti. Dans cette joie bouleversée, les embrasades n'ont fait oublier qu'un temps les villes ruinées, les campagnes exsangues, les proches disparus, les restrictions. L'humanité a payé le plus lourd tribut de son histoire. Elle a vu la barbarie nazie franchir le seuil de l'inhumanité et de l'indicible. Elle a découvert, stupéfaite et horrifiée, qu'elle pouvait s'anéantir elle-même.

Chaque année, avec fidélité, avec reconnaissance, la Nation porte son regard et son affection en direction de celles et ceux qui sont morts pour elles, vers celles et ceux qui ont combattu avec abnégation et qui ont contribué à abattre le fléau nazi.

Nous nous souvenons du combat acharné des armées françaises et des armées alliées sur tous les fronts, des Français Libres qui n'ont jamais

cessé la lutte, du courage des résistants de l'intérieur, de chaque Française et Français qui a refusé l'abaissement, de cette armée des lumières dans l'obscurité.

Dans les pas du Général De Gaulle, ils ont permis à la France de rester la France.

Pour notre pays, ce combat prit de nombreux visages et la victoire mille chemins. Elle exigea tant de courage, de larmes, de deuils et de sacrifices. Il y a 80 ans, en 1942, la phalange héroïque des Français de Bir-Hakeim tint tête aux divisions italiennes et allemandes. Dans un océan de sable, ils ont résisté à tous les assauts. Ils incarnent aujourd'hui encore l'orgueil de notre pays et font vibrer le cœur des peuples libres. Nous nous souvenons aussi du raid mené sur le port de Dieppe, du sacrifice des soldats canadiens, britanniques et américains qui ont ouvert la voie de la libération de la France. Nous entendons encore les cris et les pleurs des raflés du terrible mois de juillet 1942, ceux des victimes, femmes, hommes et enfants, de l'ignominie et de la folie criminelle.

Nous, qui savons la fragilité de la paix, le passé nous instruit, les morts nous instruisent. La mémoire est un héritage autant qu'elle est une leçon.

D'abord, l'unité de la France qui n'est jamais aussi forte que lorsqu'elle est rassemblée et solidaire, que lorsqu'elle se soustrait à la fureur des dissensions et des divisions, que lorsqu'elle regroupe le meilleur d'elle-même pour construire les ambitions du Conseil National de la Résistance.



Ensuite, le chemin de l'Europe qui fut le seul pour la réconciliation des nations européennes, qui a été façonné par les rêves de plusieurs générations successives, qui demeure celui de l'espérance dans le progrès collectif, celui du refus du nationalisme, celui d'une fraternité vivace.

Enfin, ce chemin de l'unité et de l'Europe n'est rien sans l'attachement viscéral de la France à la dignité de l'Homme et à ses droits fondamentaux. Ce combat nous le poursuivons ensemble. Inlassablement.

En Français. En Européens. En femmes et hommes libres.»

Hommage aux résistants. *Se souvenir du combat de Marssac*

1944 : le contexte de cette période

Le 6 juin 1944 les alliés débarquent en Normandie et la résistance entre en action contre l'occupant Allemand. Dans le Tarn, le 16 août 1944, les maquis du Carmausin libèrent Carmaux. Un millier de soldats allemands sont envoyés sur Carmaux pour reprendre le contrôle de la ville.

Le colonel «Durenque» (Redon), qui commande les FFI du Tarn, demande alors aux responsables des divers maquis d'interdire l'arrivée de troupes allemandes pouvant venir de Castres, Toulouse ou Rodez et prescrit des attaques de diversions sur Albi pour y fixer le maximum de troupes allemandes et soulager la pression sur Carmaux.

L'embuscade du 17 août 1944

Elle est menée par le groupe de résistance Vendôme. Il s'agit d'un groupe dirigé par Van de Velve, officier d'aviation, qui regroupe dans la forêt de la Grésigne environ 300 hommes, des réfractaires et des résistants. Ceux-ci sont rejoints le 23 juillet 1944 par 120 hommes armés des Groupes Mobiles de Réserves (GMR) «Mistral» et «Etoile» de Gaillac et d'Albi. Leur objectif est d'intercepter et faire prisonnier un groupe d'officiers allemands circulant dans quatre véhicules légers qui fait mouvement vers la Normandie via Albi-Carmaux.

40 jeunes hommes sont sélectionnés pour cette opération. Ils sont équipés d'une mitrailleuse, de 2 fusils mitrailleurs, de mitraillettes, mousquetons, de quelques grenades et 5 bombes Gammon (bombes au plastic). Ils se déplacent avec une traction avant et un camion gazo à plateau.

Le dispositif est mis en place le 17 août au matin

Les deux véhicules sont garés dans la cour de la ferme de La Borie-Blanque, sous Labastide de Lévis, à quelques centaines de mètres de la nationale, juste avant le passage à niveau, et les 40 hommes répartis sur plusieurs centaines de mètres en direction de Rivières à partir d'un petit ruisseau, «Le Luzet».

La tactique prévue consiste à attaquer au même moment la tête et la queue du convoi. Vers 16 heures, les allemands arrivent. Mais au lieu des quelques véhicules légers attendus c'est un véritable convoi de 10 camions armés, 2 canons et plus de 300 hommes puissamment armés qui se présente.

78^{ème} anniversaire de la Libération de Gaillac et des villages environnants en août 1944

Comme chaque année, aux alentours du 15 août, auront lieu les cérémonies commémoratives de la Libération de Gaillac et des villages environnants. Au jour où nous imprimons, nous n'en connaissons pas encore la date exacte.

L'information sera diffusée par la mairie sur le panneau lumineux de la place du Barry, sur les panneaux d'information à l'extérieur de la mairie ainsi que sur Facebook.

Sous l'effet de surprise les premières rafales et l'action des grenadiers mettent hors d'état de nuire 3 camions allemands et 1 canon. Mais la supériorité numérique et matérielle des allemands leur permet de prendre le dessus d'autant qu'ils sont rejoints par deux automitrailleuses venant d'Albi qui prennent à revers les maquisards.

Le combat a duré deux heures.

Du côté allemand il y eut plus de 60 morts, et du matériel laissé sur place dont quatre camions et un canon.

Du côté des résistants il y eut 16 morts. Ils s'appelaient André Achard, René Belforte, René Besson, Emile Brule, Paul Callet, Albert Coutou, Raymond Durand, Germain Foulquier, Guy Julia, Roger Kraemer, Julien Laloux, Pierre Marchest, Jean Polycarpe, René Rimmen, Jean-Baptiste Ristorelli et Gaston Vitewiel.

Ils ont offert leur jeunesse et leur vie pour rendre à notre pays sa dignité et sa liberté.

Source : article de Yves Bénazech dans Revue du Tarn, n°134, 1989, pp 297-309.



Une fin de saison de folie pour le centre artistique Ambiance Scandale



Comme chaque année, le centre artistique n'a pas fermé ses portes durant les vacances du mois d'avril et quatre groupes de danse ont travaillé dur pour le concours.

Le samedi 7 mai, un convoi exceptionnel de 60 scandaleux est parti en bus au concours «Avignon Danse». Ce fut une journée chargée en émotion, en rire et en partage ainsi qu'une belle réussite pour nos danseurs et nos super supporters. 51 écoles, 600 danseurs, un niveau de dingue...

Quatre de nos groupes de danse sont montés sur scène pour la première fois en concours et chaque groupe est reparti médaillé.

Nos Rubis (8-11ans), médaille de bronze, nos Boa (12-14 ans), médaille de bronze, nos Pics (15-18 ans), médaille de bronze et nos AS (24-46 ans), médaille d'argent. Une réussite plus que méritée pour nos élèves.

Le lendemain du concours, le centre artistique a offert aux danseurs une sortie à la fête foraine de Marssac, manèges, barbe à papa et rires étaient au programme. Quel plaisir pour nous de revoir la fête foraine dans notre beau village.

Fête des mères : le dimanche 22 mai, le centre artistique a offert à toutes ses scandaleuses mamans un cours de Zumba.

Le mois de juin s'annonce tout aussi intense.

Retrouvez-nous le mardi 21 juin, place des Cordeliers, pour la fête de la Musique.

Notre gala M.A.D est terminé, nous continuons de travailler à fond pour vous présenter un gala à notre image : créatif et original. Nous avons hâte de vous le dévoiler sur scène.

La billetterie en ligne pour notre gala est ouverte uniquement pour nos élèves. S'il reste des places, une billetterie sera mise en ligne pour tous.

Et comme chaque année, retrouvez-nous sur la magnifique scène de L'Urban Festival le mercredi 25 août à 21h30 avec 9 autres écoles albigeoises.

Nous serons également à la fête de Lagrave au mois de juillet ainsi qu'au forum des associations de Marssac en septembre !

La saison 10 sera lancée dès le lundi 5 septembre et les nouvelles inscriptions dès le mardi 5 juillet.

Les 10 ans du Centre Artistique s'annoncent inoubliables, alors si tu veux nous rejoindre et faire partie de cette belle famille artistique, contacte notre secrétariat au 06 74 34 25 72.

L'équipe du centre artistique Ambiance Scandale.

Pour nous suivre sur les réseaux et ne rien louper de nos actus c'est par là :

Insta : Centre_arts_ambiancescandale

FB : Centre Artistique Ambiance Scandale

www.centreartistiqueambiancescandale.com

Votre article dans le prochain Marssac Info de septembre ?

à envoyer avant le 15 août 2022
à communication@marssac-sur-tarn.fr

**Pas de fichiers en PDF
Textes sous word
Photos en JPEG**



**Suivez-nous
sur facebook :
Marssac sur Tarn**

Fête de la Saint-Quil et son vide grenier... C'est pour fin août et c'est enfin son grand retour

Après deux ans de quasi-absence, le vide grenier de la St Quil fait son come-back.

Sûr et certain, il devrait y avoir une belle affluence, côté vendeurs les stocks sont pleins et côté acheteurs on va se faire plaisir à moindre coût !

La date est fixée au **Dimanche 28 août** et ce jour-là le traditionnel vide grenier de la St Quil rassemblera, encore une fois, la foule des badauds venus déambuler sous les platanes du vieux Marssac pour dénicher objets rares et vieux trésors... Dès le matin, les membres du Comité des Fêtes serviront le coutumier petit-déjeuner aux tripoux... prélude à une journée riche en émotions.

A partir de 8h : petit-déjeuner aux tripoux

12h : restauration avec la paëlla géante

De 8h à 18h : vide grenier

Buvette toute la journée.

Attention : la réservation des emplacements pour le vide grenier sera ouverte en priorité aux habitants des communes de Marssac et des environs dès le 8 juillet afin de favoriser un maximum d'exposants locaux. Après le 16 juillet, ouverture des inscriptions à tout le département. Stand unique de 4 m au prix de 12 euros.



Renseignements et inscriptions : Thierry Stéfanon
06 23 87 24 98 et sur cfmarsrac@gmail.com

Attention : aucune réservation possible avant la date du 8 juillet.

Soirée guinguette «La récréation» : une réussite



Pour sa première soirée, «La récréation» a vu affluer la foule des grands jours et a assuré plus de 250 repas.

Merci à l'association du Basket Club de Marssac pour avoir assuré le service à table, merci à Bip Bip pour son excellente paëlla. Et enfin, bravo à la super troupe de cabaret qui a fait chanter les convives.

Comité des Fêtes, dates à retenir

Samedi 27 août

Soirée dans le vieux Marssac avec restauration food truck.

Dimanche 28 août

Vide grenier

Samedi 1^{er} octobre

Cochons à la broche avec spectacle année 80 dans la cour de l'ancienne école «La récréation» sur réservation à partir du 1^{er} août et avant le 12 septembre. Places limitées.

Bulletin d'inscription disponible en mairie.

Renseignements :

- cfmarsrac@gmail.com

- <https://comite-des-fetes-de-marssac-sur-tarn.business.site>

- facebook.com/cfm81

Inscription en ligne possible.

La soirée s'est terminée sur la piste de danse.

Une très belle soirée dans cette cour d'école qui a réveillé chez certaines personnes de beaux souvenirs d'enfance.

Fin de saison pour le centre chorégraphique DuolaB



La saison 2021/2022 se termine...

Plus que quelques jours avant notre rendez-vous annuel tant attendu par petits et grands, danseurs, professeurs, familles et amis...

Le dimanche 19 juin à 18h, nos danseurs auront le plaisir de vous présenter notre spectacle de fin d'année «Raconte-nous», histoire purement inventée et écrite spécialement pour les élèves du Centre. Ouverture des portes de la Maison de la Musique à Cap Découverte dès 17h30.

En attendant, les places sont toujours en vente sur notre billetterie en ligne (placement numéroté). N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez que nous vous transmettions le lien.

Cette année, nous aurons la joie d'accueillir des invités surprises lors de notre spectacle : dix gymnastes du club «Tempo Gym» de Saint-Sulpice partageront la scène avec nos danseurs. Voilà une belle occasion de mêler deux disciplines étroitement liées dans le même espace.

Le spectacle de fin d'année ne clôturera pas la saison cette année. Les cours continueront jusqu'à la fin du mois de juin. Certains de nos groupes de danseurs auront également l'opportunité de participer à la Fête de la Musique de Terssac, organisée par Terssac Events le samedi 25 juin dès 20h. Nous y présenterons un extrait de notre spectacle annuel.

Les Workshops touchent également à leur fin.

Prochain et dernier Workshop de Salsa et Bachata avec Salima :

Dimanche 26 juin : Salsa de 10h à 11h30 / Bachata de 11h30 à 13h.

Inscriptions obligatoires via notre billetterie en ligne.

Cet été ne sera pas de tout repos pour le Centre. Vous pourrez nous retrouver :

- le mardi 19 juillet lors du passage de la caravane des sports à Terssac entre 10h et 18h,
- le vendredi 22 juillet au soir lors de la fête de Lagrave,
- le samedi 27 août pour l'Urban Festival d'Albi.
- le dimanche 4 septembre au forum des associations de Marssac.

D'autres évènements sont en cours d'organisation...

Vous pourrez retrouver toutes les informations sur nos réseaux sociaux.

Vous pouvez consulter les actualités du Centre sur les réseaux sociaux et sur le site internet : www.duolab-tempsdanse.fr.

Retrouvez votre Marssac Info

TOUT EN COULEUR

sur : www.marssac-sur-tarn.fr

Le Malia Poke dans le Gault & Millau Occitanie

Ouvert à l'entrée du village depuis bientôt deux ans, à côté du Centre Artistique Ambiance Scandale, le restaurant Malia Poke a été contacté en février par le célèbre critique culinaire Gault & Millau. S'en est suivie la préparation d'un bel article au sein du guide Occitanie qui met à coup sûr en avant Marssac, via le tourisme culinaire et le savoir-faire local, dans le nouveau guide qui est en librairie depuis le 1^{er} juin.

Une première étape, qui a donné le sourire à toute l'équipe du restaurant. Cette reconnaissance est un premier pas pour l'évaluation par le guide national cette fois !

Une véritable reconnaissance pour Naouel, la cheffe du restaurant, tout droit venue de Lyon qui met en avant les couleurs de saison avec une carte qui change au fil de l'année. Des plats pleins de jeunesse et de dynamisme pour une table bistronomique qui commence à faire son petit chemin.

Le restaurant a décidé de travailler au maximum avec des fournisseurs les plus proches, marssacois avant tout, comme les deux boulangeries L'Ostal des Pains et La Petite Gourmandise, le caviste Mille et Cent Vins, la poissonnerie du marché A la Ligne ou encore SB Primeur présent à la Tancade.

Restaurant Malia Poke, ouvert le midi : du mardi au samedi et le soir : du mercredi au samedi.



Contact :
05 63 40 66 68 – maliapoke.contact@gmail.com
10 rue Blaise Pascal, Z.I La Violette, 81150 Marssac.

Coco Loco, ce n'est pas un cocktail... mais un food truck !

Coco Loco c'est un food truck qui propose des spécialités marocaines et du street food de qualité.

Coco, un jeune homme de 24 ans, pâtissier de métier, et sa femme Hanane, cuisinière, ont démarré l'aventure «Chez Coco Loco» il y a deux ans.

Ils sont désormais présents tous les vendredis matin sur le marché de Marssac.

Chez Coco Loco tout est fait maison et avec amour. Vous pouvez y déguster des spécialités marocaines telles que le couscous, les bricks brewas ou les pastellas.

Vous pouvez aussi y goûter des burgers dont le pain et la sauce sont élaborés par leurs soins et qui sont garnis d'un steak haché du boucher.

Ils vous proposent également des wraps au poulet dans une pâte Naan maison et la sauce blanche maison qui l'accompagne.

A l'occasion, des desserts peuvent être proposés sur le marché et vous pouvez commander des gâteaux d'anniversaire au choix et personnalisables.

Coco Loco se déplace également à domicile à l'occa-



sion d'événements rassemblant 20 personnes minimum. Ils peuvent alors assurer tout le repas, de l'apéro jusqu'au dessert.

Contact : Corentin 06 87 83 68 68

Rien de mieux que les beaux jours pour se remettre à la randonnée

Les beaux jours sont là ! Quoi de plus agréable qu'un peu de rando pour se remettre en forme !

Découvrez ou redécouvrez «Le chemin de Dominique», une randonnée facile, d'environ 3h, accessible aux adultes et aux enfants, pour découvrir Marssac au rythme de vos pas.

Les fiches sont téléchargeables sur www.marssac-sur-tarn.fr ou disponibles à l'accueil de la Mairie.

Découvrir l'agglo en marchant

Intitulées «Balades en Albigeois», ce ne sont pas moins de 19 parcours de randonnée en Albigeois qui vous sont proposés. Idéale pour découvrir la diversité des paysages qui composent notre agglomération.

Ces fiches sont téléchargeables sur : <https://www.grand-albigeois.fr/>

Balader en Albigeois
Le chemin de Dominique
La camin de Domenge

MOYEN
3H
10,6 km
142 À 163 M

Adossé au Tarn, **Marssac-sur-Tarn** est situé à quelques kilomètres au Nord-Ouest d'Albi. Le chemin de Dominique vous propose une balade au fil du Tarn alternant paysages ruraux et semi-urbains. Sans difficulté, ce chemin est accessible à toute la famille pour une promenade qui vous fera découvrir de belles vues sur le Tarn et le patrimoine qui le borde. Les curieux découvriront en chemin différents pigeonniers, deux lavoirs, les maisons du vieux Marssac et de belles demeures de caractère.

COMMUNAUTÉ DÉPARTEMENTALE DE L'ALBIGOIS

Balader en Albigeois
Les Chemins de Bellevue
Lor Camin de Belavita

Balader en Albigeois
Sentier de Fourmageouge
Camin de Fourmageouge

Balader en Albigeois
Les coteaux de Carlus
Lor retrair de Carlus

Balader en Albigeois
Sentier des Bouisrières
Caminol de las Bouisrières

Balader en Albigeois
Sentier des Crêtes
Caminol de las crinca

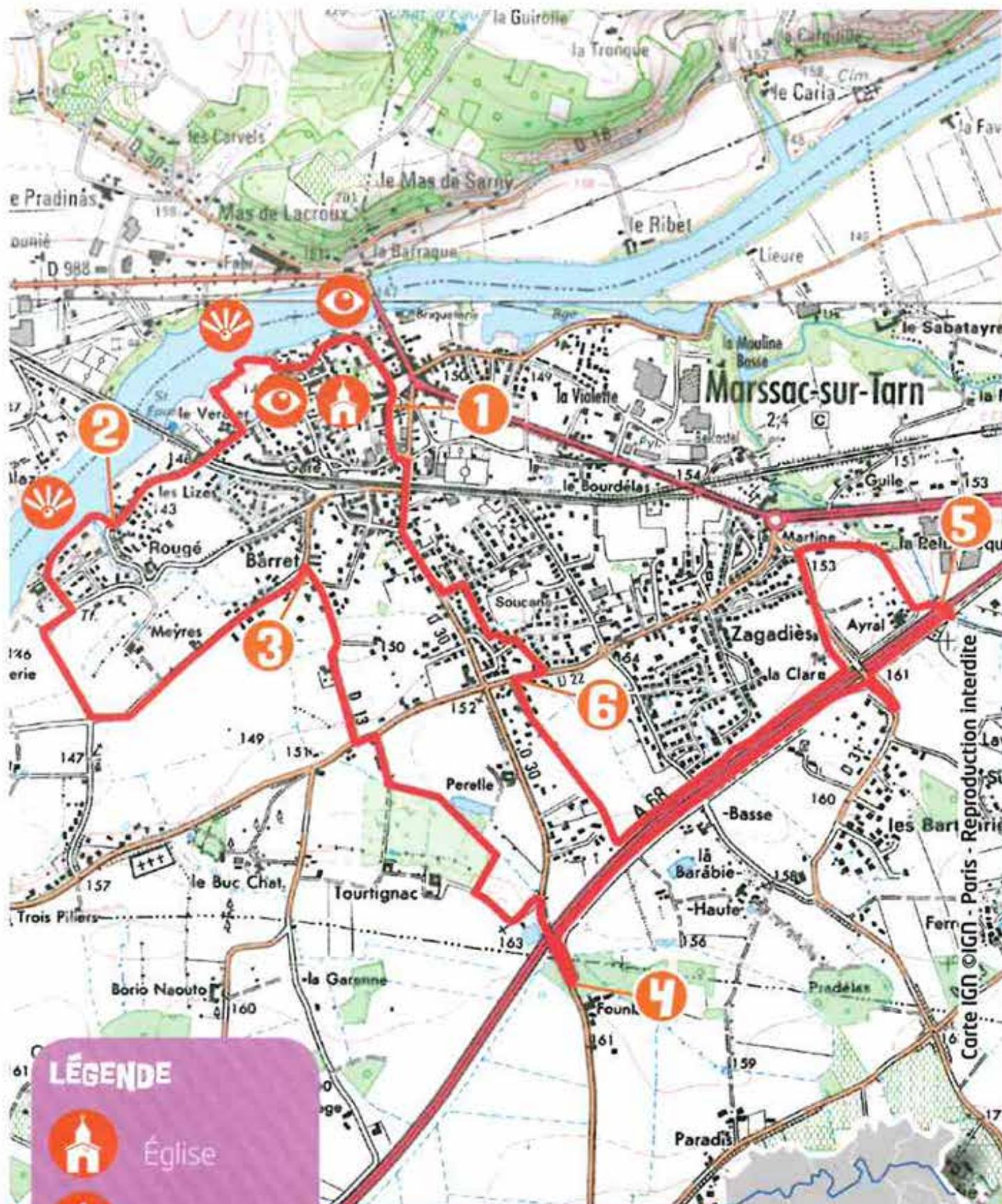
Balader en Albigeois
Sentier des Demoiselles
Caminol de las Coletiv

Balader en Albigeois
Sentier des Fontaines
Camin de las font

Une agréable alternance de sous-bois et de chemins de crêtes donne à ce sentier un bel aperçu de la diversité paysagère du **Séquestre**. Sur les hauteurs, l'horizon s'ouvre avec une vue panoramique depuis les hauteurs de la Grésigne jusqu'aux premiers contreforts du Massif Central en passant par la Cité Episcopale et les vallons de Carlus.

Bordée par le Tarn et à quelques kilomètres à l'ouest d'Albi, la commune de **Tersac** offre une diversité de paysages ruraux et semi-urbains qui témoignent de ses évolutions. Idéal pour la promenade, le sentier des Demoiselles est accessible à tous et vous fera découvrir de belles vues sur le Tarn et Castelnau-de-Lévis.

Lieu de passage entre l'Albigeois et le Carmouzis, **Saint-Juery** est implanté sur une particularité géographique du Tarn. Le Saut de Sabo, défilé rocheux de 500 mètres de long sur le Tarn qui marque la limite avec la commune voisine Arthès, offre un spectacle chorégraphique qui n'a pas son équivalent dans le département. Cette chute naturelle de 18 mètres a fortement favorisé l'implantation au XIX^e siècle, d'un ensemble sidérurgique longtemps florissant. Le Saut du Tarn. Bondant longuement la rivière Tarn, le sentier des Fontaines vous offrira une agréable balade au fil de l'eau.



LÉGENDE

-  Église
-  Point de vue
-  Curiosité

Balisage de l'itinéraire

-  Bonne direction
-  Changement de direction
-  Mauvaise direction

Carte IGN © IGN - Paris - Reproduction interdite



Fortes chaleurs : les bonnes pratiques

Avec l'augmentation et la durée des épisodes de fortes chaleurs, il est indispensable d'adopter les bons gestes et les bonnes pratiques.

Il est important de se protéger, même quand la chaleur est de courte durée. Les conseils de prévention s'appliquent particulièrement aux personnes fragiles (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées ou malades, personnes dépendantes, femmes enceintes, jeunes enfants, personnes sans abri...) et aux travailleurs exposés à la chaleur, plus à risque de présenter des complications.

Que faut-il faire pour se protéger ?

- buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour ;
- mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;
- évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...);
- évitez les efforts physiques ;
- maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide ;
- consultez régulièrement le site de Météo-France pour vous informer.



FORTES CHALEURS : QUELLES SONT LES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES ?



PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 65 ANS



PERSONNES HANDICAPÉES OU MALADES À DOMICILE



PERSONNES DÉPENDANTES

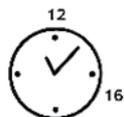


FEMMES ENCEINTEES



ENFANTS

COMMENT PROTÉGER SON ENFANT DU SOLEIL ?



LIMITEZ LES DURÉES D'EXPOSITION ENTRE 12 ET 16 HEURES ET PAS AVANT L'ÂGE DE 6 MOIS



PROTÉGEZ-LE AVEC UN T-SHIRT, UN CHAPEAU ET DES LUNETTES DE SOLEIL



MÉTTEZ DE LA CRÈME SOLAIRE TOUTES LES 2 HEURES



BUVEZ RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Bon à savoir

Pour une information en temps réel de la situation météorologique, vous pouvez consulter la carte de vigilance de Météo-France qui est mise à jour a minima deux fois par jour à 6h et 16h :

<http://vigilance.meteofrance.com>.

Une plateforme téléphonique d'information «Canicule», accessible au **0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe en France)**, a été activée par la Direction générale de la santé (appel gratuit depuis un poste fixe en France, de 9h à 19h) pour répondre aux questions et informer sur les recommandations sanitaires à suivre en période de fortes chaleurs.

CANICULE, FORTES CHALEURS

QUELS SONT LES SIGNAUX D'ALERTE ?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Retrouvez votre Marssac Info
TOUT EN COULEUR
 sur : www.marssac-sur-tarn.fr

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule

Le Marssac Florentin Aussac Tennis Club en mode été

Avant le temps des renouvellements de licence, le Marssac Florentin Aussac Tennis Club propose à ceux qui ne sont pas encore licenciés l'option «Carte été». Elle permet de profiter des joies du tennis de juin à fin août.

Alors rejoignez le Marssac Florentin Aussac Tennis Club et profitez des installations. En famille ou entre amis, le plaisir est maximal avec la promesse de passer un bon moment.

Sur le plan sportif, le bilan de la saison 2021-2022 reste satisfaisant. Même s'il n'a pas été possible de faire une équipe féminine, le club a tout de même engagé deux formations chez les hommes. Que ce soit dans le Challenge départemental ou régional, les deux équipes ont porté haut les couleurs du MFATC,



et n'ont échoué qu'aux portes des phases finales. L'équipe 2 peut toutefois se consoler avec une montée en Régionale 5 la saison prochaine.

Renseignements au 06 87 13 45 04.

Les Planches : cours de théâtre à Marssac

Petites news ensoleillées et dernière ligne droite.

Depuis sa super rentrée tout feu tout flamme de Septembre, «Les Planches» enchaînent les beaux projets artistiques. Notre professeure Bénédicte Graff, agréée éducation nationale, travaille assidûment pour vous proposer, à travers des cours innovants, un enseignement de qualité respectant une pédagogie douce. «Les Planches» et ses 44 comédiens vous présentent des spectacles touchant des thèmes d'actualité. Toujours emplis d'une réelle fibre artistique mêlant émotion et culture.

Quelques évènements à retenir :

Mi-avril : Restitution du beau projet pédagogique avec les CP de Marssac. Un grand merci à l'école et aux maîtresses pour cette collaboration et leur engagement.

Mi-mai : rencontre départementale théâtre à l'Athnor avec des élèves du collège Bellevue.

3 et 4 Juin : spectacles «Les Planches». 3 pièces des ateliers enfants, ados 1 et ados 2 à Montans.

11 et 12 Juin : spectacle «L'Opus des Arts», des ateliers théâtre du Dôme des Arts à Montans.

16 Juin : spectacle comédie musicale avec des élèves du collège Bellevue au Théâtre des Lices.

2 et 3 Juillet : spectacle Festen de Thomas de Vinterberg. Pièce de l'atelier adulte. A Montans.

Bénédicte poursuit des interventions conventionnées avec l'ADDA dans tout le département à l'école et au collège. De la «théâtrapie» en maison de retraite, de l'accompagnement individuel et du théâtre en entreprise et d'autres projets en perspective.

Cette année le cours de théâtre «Les Planches» propose, dès fin juin, le mardi 28 et mercredi 29 Juin, des séances gratuites aux ateliers afin de venir découvrir l'activité. Inscription obligatoire.

Lieu des cours : 10 place du Barry, 81150 Marssac

Pour vous informer :

www.courslesplanches.com

Page facebook : Les Planches

06 22 22 95 27 / benedicte.graff@yahoo.fr

Diplômée de l'atelier d'expression Théâtrale Radka Riaskova Paris 10^{ème}

«Le Théâtre donne des ailes, à quiconque souhaite s'envoler»

Vive le Théâtre avec Les Planches.



- CONSEIL MUNICIPAL n° 22/03 -

Compte-rendu de séance

Séance du 25 avril 2022

19 h

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-cinq avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au restaurant du groupe scolaire en raison de la crise sanitaire, sous la présidence de Madame Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Présents : Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Jean-Pierre CASSAGNES, Myriam DELARUE, Dominique FERRIÈRE, Thierry MALLÉ, Lydie PICARONIE, Adjointes.

Charlotte ANDRÉ, Fanny BOULZE, Véronique GUITTARD, Sabine MEKHFI, Laurence MOULIS, Gilbert ROCHE, Philippe SARDA, Thierry STÉFANON, Mireille VAUR, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :

Marie-Véronique DROUARD-GUIET représentée par Mireille VAUR

Jean GUILHEM représenté par Thierry MALLÉ

Joël LOUP représenté par Anne-Marie ROSÉ

Pierre MAZURIER représenté par Thierry STÉFANON

Absents excusés : Michel GASC, Pascal PECHARMAN, Mélanie RAMOS, Aurélien THISSIER

Secrétaire de séance : Lydie PICARONIE

Date de convocation : 20/04/2022

Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mars 2022

Le procès-verbal de la séance du 28 mars 2022 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

1 Espaces sans tabac : Convention de partenariat entre la commune et le Comité du Tarn de la Ligue contre le Cancer

2 Marché de travaux : Reconstruction des vestiaires et des tribunes du stade municipal Désiré Gach

3 Régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) : Fixation du montant plafond du Complément Indemnitaire Annuel (CIA)

Questions diverses

1 – ESPACES SANS TABAC

Présenté par Madame Lydie PICARONIE, Adjointe déléguée à l'enfance et aux affaires scolaires.

DELIBERATION

La Ligue Nationale Contre le Cancer s'efforce de limiter le tabagisme en menant diverses actions d'informa-

tion et de prévention, notamment auprès de jeunes publics. Elle a ainsi lancé une campagne pour créer des espaces sans tabac dans toutes les communes de France avec pour objectif affiché que la génération qui aura 20 ans en 2030 soit une génération sans tabac.

A Marssac, les élus du Conseil Municipal Jeunes se sont particulièrement intéressés à cette opération qui leur a été présentée par deux représentants de la Ligue en mars dernier. Présents au conseil, ils ont présenté les zones sans tabac qu'ils souhaiteraient mettre en place, à savoir :

- lieu d'attente des parents devant les écoles
- lieu d'attente des parents aux abords des aires de jeux
- abords de la Crèche
- abords du City Stade, du Skate Park et de la salle omnisports

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire à signer la convention de partenariat entre la commune de Marssac et le comité du Tarn de la Ligue Nationale contre le Cancer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 1 voix contre et 18 voix pour,

- APPROUVE la mise en place d'espaces sans tabac sur les lieux publics mentionnés plus haut,
- AUTORISE Madame le Maire à signer la convention de partenariat jointe en annexe de la présente délibération,
- DONNE POUVOIR à Madame le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

2 - MARCHÉ DE TRAVAUX : RECONSTRUCTION DES VESTIAIRES ET DES TRIBUNES AU STADE MUNICIPAL DESIRÉ GACH

Présenté par Monsieur Jean-Pierre CASSAGNES, Adjoint délégué aux finances.

DELIBERATION

Monsieur Jean-Pierre CASSAGNES rappelle - qu'une consultation a été lancée en date du 17 février 2022 (publication dans la Dépêche du Midi) pour la passation des marchés de travaux en vue de la reconstruction des vestiaires et tribunes du stade municipal Désiré Gach

- que, considérant le montant prévisionnel du marché, et conformément à l'article L2123-1 du code de la commande publique, une procédure adaptée a été mise en œuvre,
- que la consultation a été divisée en 11 lots distincts

Lot 1 – DEMOLITION - DESAMIANTAGE

Lot 2 – VRD - CLOTURES - ESPACES VERTS

Lot 03 – GROS ŒUVRE - ENDUITS DE FACADE

Lot 04 – CHARPENTE METALLIQUE - COUVERTURE - ETANCHEITE - BARDAGE - SERRURERIE

Lot 05 – MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM

Lot 06 – PLATRERIE - FAUX PLAFOND

Lot 07 – MENUISERIES INTERIEURES BOIS - MOBILIER

Lot 08 – CARRELAGE - FAIENCE

Lot 09 – PEINTURE
 Lot 10 – ELECTRICITE
 Lot 11 – CVC PLOMBERIE SANITAIRE

- que la date limite de remise des offres a été arrêtée au 18 mars 2022 à 12 h,
 - que 33 candidatures ont été remises,
 - que le comité de pilotage, composé de membres du conseil municipal, ainsi que du cabinet d'architectes, maître d'œuvre du projet, s'est réuni le 6 avril à 16h pour l'ouverture des plis, l'analyse des candidatures et des offres,
 - que le pouvoir adjudicateur a décidé d'engager une négociation avec toutes les entreprises qui ont été invitées à faire de nouvelles propositions, à déposer au plus tard le 15 avril à 12h,
 - que le comité de pilotage s'est réuni à nouveau le 21 avril 2022 à 19h pour procéder à l'analyse des offres des entreprises et les classer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
 VU le Décret n° 2018-1075 portant partie réglementaire du code de la commande publique,
 VU l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018, portant partie législative du code de la commande publique,
 ENTENDU l'exposé de Monsieur Jean-Pierre Cassagnes
 VU le rapport d'analyse des offres,

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE :

- ATTRIBUE les 11 lots aux entreprises suivantes pour un montant total de travaux de 1 066 966.66 € HT, à savoir :

Lot 1 – DEMOLITION - DESAMIANTAGE SAS BENEZECH TP	20 547.51 €
Lot 2 – VRD - CLOTURES - ESPACES VERTS SAS EUROVIA	93 992.88 €
Lot 03 – GROS ŒUVRE - ENDUITS DE FACADE SCOP PROBAT CONSTRUCTIONS	222 900.00 €
Lot 04 – CHARPENTE METALLIQUE - COUVERTURE - ETANCHEITE - BARDAGE - SERRURERIE SARL BORIES METALLERIE	391 701.57 €
Lot 05 – MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM SARL MDS REPRISE	27 097.00 €
Lot 06 – PLATRERIE - FAUX PLAFOND SAS MASSOUTIER & FILS	41 000.00 €
Lot 07 – MENUISERIES INTERIEURES BOIS - MOBILIER SARL MENUISERIE THERON	36 851.32 €
Lot 08 – CARRELAGE - FAIENCE SARL MIELNIK	71 500.00 €
Lot 09 – PEINTURE SARL JEROME FERNANDEZ	3 675.84 €
Lot 10 – ELECTRICITE SAS EB	72 972.00 €
Lot 11 – CVC PLOMBERIE SANITAIRE SAS SYSTHERMIC 81	84 728.54 €

Montant total HT 1 066 966.66 €

- AUTORISE Madame le Maire à signer les marchés de travaux « reconstruction des vestiaires et tribunes du stade municipal Désiré Gach »
 - DIT QUE les crédits nécessaires sont inscrits au budget par délibération n° 2022/2/5, portant création d'une

autorisation de programme et crédits de paiement relatifs à l'opération «reconstruction des vestiaires et tribunes du stade municipal Désiré Gach».

3 - REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2022/02/11

Présenté par Madame le Maire.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
 Vu le code général de la fonction publique,
 Vu le décret n°91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application de l'article L. 714-4 du code général de la fonction publique,
 Vu le décret n° 2010-997 du 26 août 2010 relatif au régime de maintien des primes et indemnités des agents publics de l'Etat et des magistrats de l'ordre judiciaire dans certaines situations de congés,
 Vu le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,
 Vu le décret n° 2014-1526 du 16 décembre 2014 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux,
 Vu le décret n°2020-182 du 27 février 2020 relatif au régime indemnitaire des agents de la fonction publique territoriale,
 Vu la circulaire du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel,
 Vu l'avis du comité technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale du Tarn en date du 28 octobre 2016
 Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer la nature, les plafonds et les conditions d'attribution des indemnités, il est proposé à l'assemblée délibérante d'instituer comme suit la mise en œuvre du RIFSEEP.

Madame le Maire indique à l'assemblée que le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) mis en place pour la fonction publique de l'Etat est transposable à la fonction publique territoriale. Il se compose :

- d'une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) ;
- éventuellement, d'un complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA) basé sur l'entretien professionnel.

Le RIFSEEP se substitue à l'ensemble des primes ou indemnités versées antérieurement, hormis celles exclues du dispositif RIFSEEP.

I – Dispositions générales

Article 1 : Bénéficiaires

Sont susceptibles de bénéficier du régime indemnitaire tel que défini dans la présente délibération :

- les fonctionnaires titulaires à temps complet, temps non complet ou à temps partiel,
- les fonctionnaires stagiaires à temps complet, temps non complet ou à temps partiel,
- les agents contractuels de droit public occupant un emploi permanent ou ayant acquis un minimum d'ancienneté de 4 mois.

Les agents de droit privé ne bénéficient pas des dispositions prévues par la présente délibération.

Article 2 : Modalités d'attribution individuelle

Le montant individuel attribué au titre de l'IFSE et, le cas échéant, au titre du CIA, sera librement défini par l'autorité territoriale, par voie d'arrêté individuel, dans la limite des conditions prévues par la présente délibération.

Article 3 : Conditions de cumul

Le régime indemnitaire mis en place par la présente délibération est par principe, exclusif de toutes autres primes et indemnités liées aux fonctions et à la manière de servir.

Il peut en revanche être cumulé avec :

- l'indemnisation des dépenses engagées au titre des fonctions exercées (exemple : frais de déplacement),
- les dispositifs d'intéressement collectif,
- les indemnités différentielles complétant le traitement indiciaire et la GIPA
- les sujétions ponctuelles directement liées à la durée du travail (heures supplémentaires, astreintes, ...),
- la prime de responsabilité versée aux agents détachés sur emploi fonctionnel.

II – Mise en œuvre de l'IFSE

Article 4 : Détermination des groupes de fonction et montants maxima

Il est instauré au profit des cadres d'emplois visés dans la présente délibération, une indemnité de fonctions, de sujétion et d'expertise (IFSE) ayant vocation à valoriser l'ensemble du parcours professionnel des agents.

Cette indemnité repose sur la formalisation de critères professionnels liés aux fonctions exercées d'une part, et sur la prise en compte de l'expérience accumulée d'autre part.

Les fonctions occupées par les fonctionnaires d'un même cadre d'emplois sont réparties au sein de différents groupes au regard des critères professionnels suivants :

- o fonctions d'encadrement, de coordination, de pilotage ou de conception ;
- o technicité, expertise, expérience ou qualification nécessaire à l'exercice des fonctions ;
- o sujétions particulières ou degré d'exposition du poste au regard de son environnement professionnel.

Toutes catégories et filières confondues

Catégorie A	1	Directeur des services	7 800 €
Catégorie B	2	Responsable de service	6 000 €
	3	Technicité	1 800 €
Catégorie C	4	Technicité et encadrement	1 680 €
	5	Technicité - formation exigée	1 440 €
	6	Exécution sans expérience	1 200 €

Les montants de base sont établis pour un agent exerçant à temps complet. Ils seront réduits au prorata de la durée effective du travail pour les agents exerçant à temps partiel ou occupés sur un emploi à temps non complet.

Ces montants évolueront au même rythme et selon les mêmes conditions que les montants arrêtés pour les corps ou services de l'Etat.

Les montants individuels pourront être modulés par arrêté de l'autorité territoriale en tenant compte des fonctions exercées et de l'expérience professionnelle de l'agent.

Article 5 : Périodicité de versement

L'IFSE fera l'objet d'un versement mensuel.

Article 6 : Modalités de maintien ou suppression de l'IFSE

En ce qui concerne le cas des agents momentanément indisponibles (congé maternité et paternité, accident de service ou maladie professionnelle, congé maladie, congés annuels et autorisation spéciale d'absence, congés pour formation syndicale), il sera fait application des dispositions applicables aux agents de l'Etat (décret n° 2010-997 du 26/08/2010) à savoir :

Le versement de l'IFSE est maintenu pendant les périodes de congés annuels et autorisations exceptionnelles d'absence, congés de maternité ou paternité, états pathologiques ou congés d'adoption, congés de maladie ordinaire dans la limite du traitement, temps partiel thérapeutique, congé pour accident de travail, accident de trajet, accident de service et congé pour maladie professionnelle.

Les primes et indemnités cesseront d'être versées pendant les congés de longue maladie, grave maladie, maladie de longue durée.

Toutefois, lorsque l'agent est placé en congé de longue maladie ou de longue durée à la suite d'une demande présentée au cours d'un congé accordé antérieurement au titre de la maladie ordinaire, les primes et indemnités qui lui ont été versées durant son congé maladie ordinaire lui demeurent acquises.

III – Mise en œuvre du CIA (Complément Indemnitaire Annuel)

Article 7

Il est instauré au profit des agents un complément indemnitaire annuel (CIA) tenant compte de l'engagement et de la manière de servir :

Le versement de ce complément indemnitaire est laissé à l'appréciation de l'autorité territoriale et fera l'objet d'un arrêté individuel notifié à l'agent. Il tiendra compte des éléments appréciés dans le cadre de l'évaluation professionnelle.

Agenda des manifestations

Dimanches 12 et 19 juin

Elections législatives – Bureaux de vote ouverts de 8h à 18h.

Dimanche 19 juin

Spectacle du Centre Chorégraphique Duolab
18h – Maison de la Musique de Cap Découverte.

Vendredi 24 Juin

Kermesse de l'école.

Dimanche 3 juillet

Course VTT «La Marssacoise» organisée par Marssac Aventure – Départ 8h30 - Point de départ Marssac. (site non précisé à ce jour, se renseigner auprès des organisateurs)

Lundi 4 juillet

Spectacle du Centre Artistique Ambiance Scandale
20h - Théâtre des Cordeliers.

Mi-août

78^{ème} anniversaire de la libération de Gaillac (date à confirmer)

Samedi 27 août

Soirée dans le vieux Marssac

Dimanche 28 août

La traditionnelle Saint-Quil et son vide grenier organisé par le Comité des Fêtes.

Dimanche 4 septembre

Forum des associations organisé par l'association des commerçants de Marssac – Place du Barry.

Dimanche 18 septembre

Invitation à la journée du patrimoine

Samedi 1^{er} octobre

Cochons à la broche et spectacle année 80 à «La Récréation»

Samedi 8 octobre

Accueil des nouveaux arrivants

Samedi 15 octobre

Portes ouvertes et inauguration de l'école élémentaire

Dimanche 20 novembre

Course du Primeur à Marssac organisée par Les Rives du Tarn Running.

Dimanche 27 novembre

Fête de Noël organisée par l'association des commerçants de Marssac – Place du Barry.



Suivez-nous
sur facebook :
Marssac sur Tarn

Article 8 : Détermination des montants maxima par groupes de fonction

Le CIA peut être attribué aux agents relevant des cadres d'emplois énumérés ci-après, dans la limite des plafonds suivants, eu égard aux groupes de fonctions dont ils relèvent :

Catégorie A	1	Directeur des services	50 €
Catégorie B	2	Responsable de service	50 €
	3	Technicité	50 €
Catégorie C	4	Technicité et encadrement	50 €
	5	Technicité - formation exigée	50 €
	6	Exécution sans expérience	50 €

Article 9 : Périodicité de versement

Le CIA fera l'objet d'un versement annuel et ne sera pas reconductible automatiquement d'une année sur l'autre.

Article 10 : Modalités de maintien ou suppression du CIA

En ce qui concerne le cas des agents momentanément indisponibles (congés maternité et paternité, accident de service ou maladie professionnelle, congés maladie, congés annuels et autorisation spéciale d'absence, congés pour formation syndicale), il sera fait application des dispositions applicables aux agents de l'État (décret n° 2010-997 du 26/08/2010) à savoir :

Le versement du CIA est maintenu pendant les périodes de congés annuels et autorisations excep-

tionnelles d'absence, congés de maternité ou paternité, états pathologiques ou congés d'adoption, congés de maladie ordinaire dans la limite du traitement, temps partiel thérapeutique, congé pour accident de travail, accident de trajet, accident de service et congé pour maladie professionnelle.

Les primes et indemnités cesseront d'être versées pendant les congés de longue maladie, grave maladie, maladie de longue durée.

Toutefois, lorsque l'agent est placé en congé de longue maladie ou de longue durée à la suite d'une demande présentée au cours d'un congé accordé antérieurement au titre de la maladie ordinaire, les primes et indemnités qui lui ont été versées durant son congé maladie ordinaire lui demeurent acquises.

IV – Date d'effet de la présente délibération

Article 8 :

Les dispositions de la présente délibération prendront effet au 1^{er} mai 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITÉ :

DECIDE d'adopter le régime indemnitaire ainsi proposé à compter du 1^{er} mai 2022,
DIT que les crédits correspondant à l'ensemble des dispositions ci-dessus mentionnées sont inscrits au budget de la collectivité.

La séance est levée à 20h03

L'Agence Régionale de Santé Occitanie communique

De très nombreux passages aux urgences pourraient être évités

De très nombreux passages aux urgences relèvent d'une prise en charge par les médecins généralistes. Ce recours inapproprié aux urgences entraîne un engorgement des services.

Afin de permettre une meilleure régulation des passages aux urgences et l'amélioration de la qualité de prise en charge, l'Agence Régionale de Santé incite la population à ne pas se rendre aux urgences avant consultation préalable de son médecin traitant (pendant les heures d'ouverture de son cabinet médical) et avant appel préalable au 15.

Cet appel permet à l'agent régulateur d'apprécier le degré de gravité de la situation et de décider de la pertinence d'un déplacement aux urgences ou de la transmission de conseils, si la situation le permet.



**Mon enfant ne va pas bien,
j'ai mal au ventre,
j'ai mal à la tête,
j'ai de la fièvre...**

**Je contacte en priorité
mon médecin traitant.**

**Un doute ?
Une urgence ?
J'appelle le
avant de me déplacer !**

Un médecin vous répond.

PRÉSERVONS LES URGENCES POUR LES VRAIES URGENCES !

Numéros utiles



Mairie de Marssac	05 63 55 40 47
Gendarmerie	17
Samu	15
<i>ou le 114 pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre</i>	
Samu Social	115
Pompiers	18
Docteur nuit urgence et week end	3966
Enfance en danger	119
Femmes victimes de violences	3919
Harcèlement scolaire enfants parents	3020
Prévention du suicide	3114
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81
Sécurité/Urgence Gaz GRDF	0800 47 33 33
Chenil Communautaire	05 63 38 38 24
Déchèterie de Ranteil	05 63 38 59 80
Déchèterie de Gaillaguès	05 63 46 20 98
Alcooliques anonymes	05 63 35 66 17
Alzheimer Info	0811 112 112

Coronavirus Covid-19

0 800 130 000

Cancer Info Service	0810 810 821
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858
Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24
Drogues Info Service	0800 23 13 13
Ecoute Alcool	0811 91 30 30
Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Ecoute Handicap moteur	0800 500 597
Ecoute Infos Sclérose en plaques	0800 854 976
Enfance et Partage	0800 05 12 34
Protection et Assistance aux personnes âgées	0800 020 528
Sida Info Service	0800 840 800
SOS Amitié	05 63 54 20 20
SOS Enfants disparus	0810 012 014
Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Tabac Info Service	0825 309 310
Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Viols Femmes Informations	0800 05 95 95
Allo Enfance maltraitée	0800 559 557